

Les services techniques se dotent d'une première voiture électrique

Les services techniques imériens se mettent au vert. Depuis le début de la semaine, les collaborateurs du service peuvent utiliser une voiture électrique pour leurs déplacements ou tâches à mener sur le terrain. Cette dernière est alimentée par du courant composé à 100% d'électricité solaire et son autonomie est de 300 kilomètres.

Bientôt une borne de recharge publique

Pour la recharger, une borne «Smotion» a été installée. Il s'agit d'une déclinaison locale des bornes Greenmotion, distribuées dans la région jurassienne par la société SACEN SA (société d'approvisionnement et de commerce de l'énergie), dont Saint-Imier est actionnaire avec

8 autres communes du Jura et du Jura bernois.

Si la borne de recharge n'est pas accessible au public, la situation va prochainement évoluer. «Une première borne de recharge publique sera installée en mars au sud de l'esplanade des collèges», indique ainsi Patrick Adatte, chef des services techniques imériens.

Saint-Imier emboîtera ainsi le pas aux communes de Delémont et de Moutier, qui disposent déjà d'une borne de recharge publique. Une initiative qui permettra de compléter le réseau de bornes installées par des privés. À Saint-Imier, relève d'ailleurs Patrick Adatte, l'achat de bornes par des privés est subventionné à certaines conditions dans le cadre des mesures visant à encourager l'efficacité énergétique. **CLR**



Comme Moutier et Delémont, Saint-Imier aura bientôt sa borne publique de recharge pour véhicules électriques.